

COVOITURAGE À BOURG



Vous covoiturez régulièrement

et vous êtes intéressé par une place
de stationnement réservée ?

La Ville de Bourg-en-Bresse propose un service
pour favoriser le co-voiturage pour les trajets de
type travail-domicile.

Ce service est gratuit après inscription.

Pour connaître les modalités et vous inscrire

- Par mail bourgparcauto@bourgenbresse.fr
- Par téléphone **04 74 45 72 43**



20 places réservées sur 2 sites

**10 places sur le Champ de Foire et
10 places sur le Champ de Mars.**



www.bourgenbresse.fr